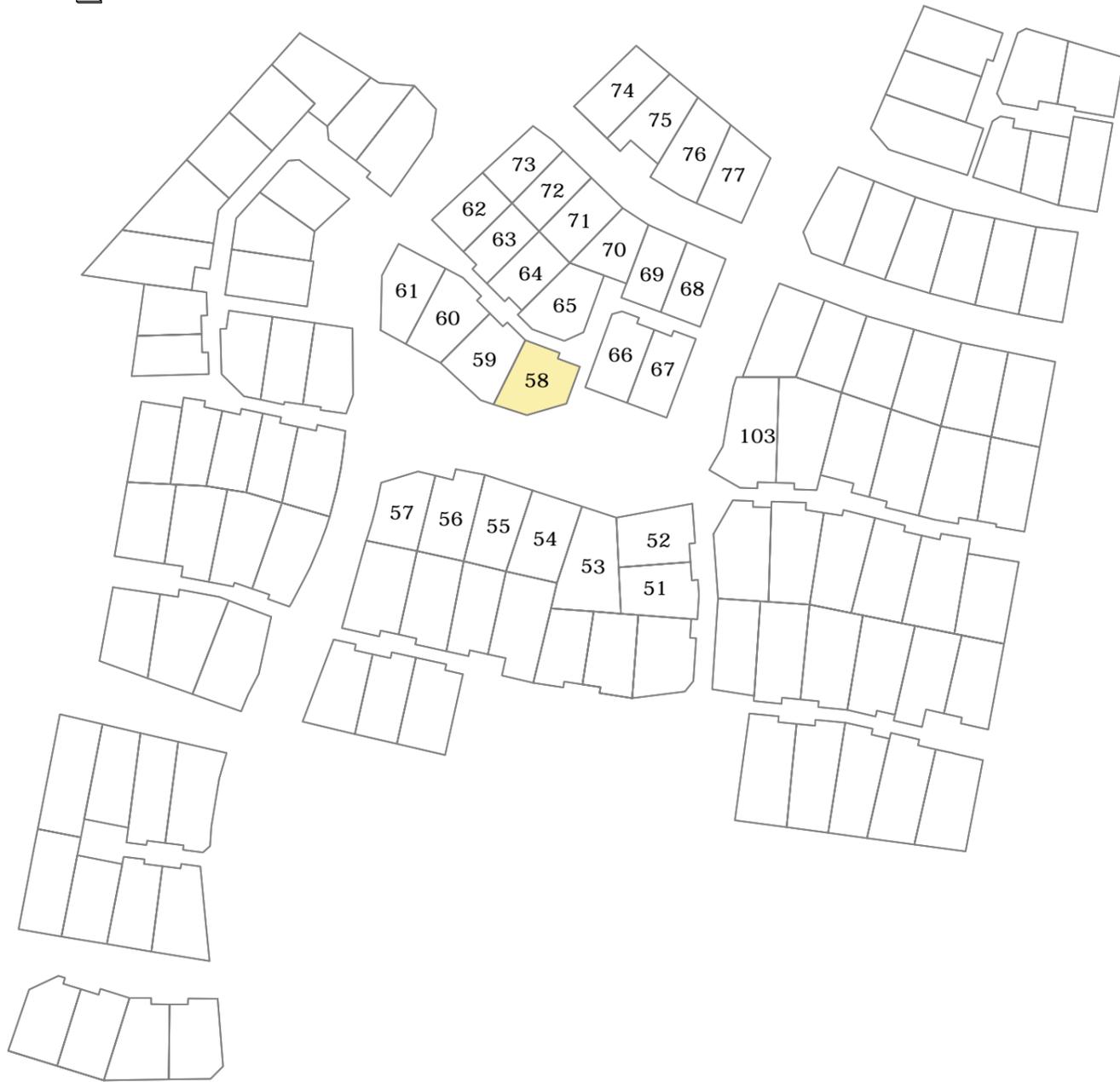


# Lotissement LA GAILLARDIERE II

## Plan de composition



Echelle : 1 / 2000

# DEPARTEMENT DE LA SARTHE

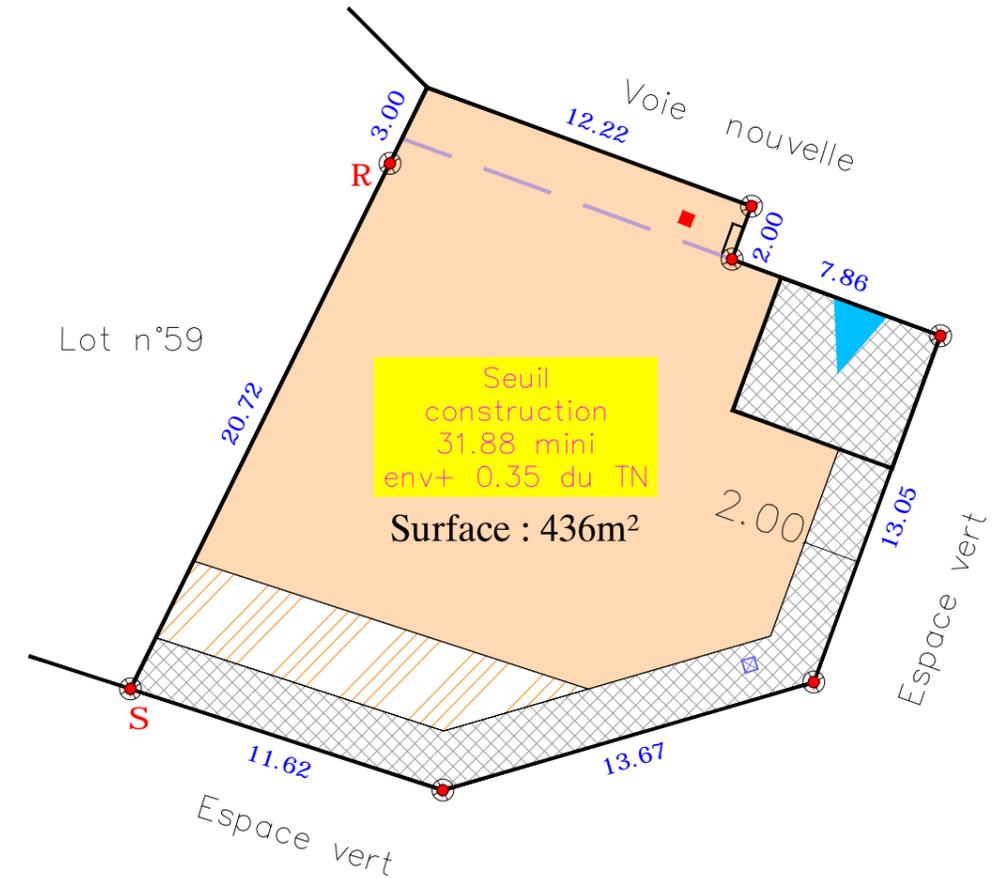
## VILLE DE LA FLECHE

### Lotissement "La Gaillardière II"

#### Lot n° 58

## PLAN MASSE

Section ZY n° 629



Borne OGE plaquette	Emprise inconstructible	Accès imposé 6,00x5,00m
Borne OGE ancienne	Emprise constructible primaire	Accès glissant 6,00x5,00m
Eaux usées	Emprise constructible secondaire	Seuil construction ... mini env+ ... du TN
Eaux pluviales	Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale	Côte de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)
Candélabre	Côte de retrait définissant les emprises constructibles	
Muret technique (AEP, Téléphone, GAZ, Basse Tension)		
Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m	Côte de retrait définissant les emprises constructibles	

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU  
SELARL de Géomètres-Experts  
Soussigné à LA FLECHE le 15 Avril 2021  
Référence = GL/2019/21308

Echelle : 1/250



## Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

GÉOMÈTRE - EXPERT  
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

### Bureau

1bis rue Gresset - BP 52  
72202 LA FLECHE Cedex  
Tél.: 02.43.480.680

### Bureau

16 avenue Jean Jaurès  
72500 Montval sur Loir  
Tél.: 02.43.44.21.22

### Bureau

13 bis, rue Jean Grémillon  
72000 LE MANS  
Tél.: 02.43.23.38.10

contact@cabinetloiseau.com